

Réf: Dossier 288316

Avis de constitution

SOCIETE « ELOHIM VOLAILLE GROUP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAMIE ADJOUA, Lot 42,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELOHIM VOLAILLE GROUP »

Objet : -production et commercialisation de volaille
-prestation de services
-commerce général
-transport
-immobilier
-Divers
et pour la réalisation de l'objet social:
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
-la prise en location gérance de tous fond de commerce
-la prise en participation dans toute société existante ou devant être créée
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAMIE ADJOUA, Lot 42,
Ilot 1

Dirigeant(s) M KONAN YAO GUY-FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01516 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09919/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

